

Port-Louis, Morbihan

La Citadelle Basse-cour nord

sous la direction de

Rozenn Battais



Inrap Grand Ouest
janvier 2019

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
56181

N° site
-

Entité archéologique
-

Arrêté de prescription
2017-357

Système d'information
-

Code Inrap
D121217

Port-Louis, Morbihan

La Citadelle Basse-cour nord

sous la direction de

Rozenn Battais

avec la collaboration de

Emmanuelle Coffineau

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

janvier 2019

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
10	Intervenants
12	Notice scientifique
12	État du site
13	Localisation de l'opération
14	Arrêté de prescription
20	Arrêté de désignation
21	Projet scientifique

Résultats

25	1. Présentation du diagnostic archéologique
25	1.1 Contexte d'intervention
26	1.2 Contexte historique
28	1.3 Méthodologie et contraintes
28	1.3.1 Mode opératoire
29	1.3.2 Contraintes
31	2. Présentation des résultats
31	2.1 Introduction
31	2.2 Un niveau détritique, Tr.1
33	2.3 Caniveaux et sols de cour : Tranchée 3
35	2.4 Une rampe d'accès à la caserne : Tranchée 2
36	2.5 Une seconde rampe d'accès au sud de la basse-cour
39	3. Étude du mobilier (Emmanuelle Coffineau, Inrap)
39	3.1 Présentation générale du mobilier
40	La céramique glaçurée
42	Le grès
42	La faïence
43	La céramique commune
47	4. Conclusion

Inventaires techniques

50	Tableau d'inventaire des US
50	Tableau d'inventaire des minutes de terrain
50	Tableau d'inventaire des photographies
51	Tableau d'inventaire du mobilier céramique
53	Tableau d'inventaire du mobilier métallique
53	Tableau d'inventaire du mobilier en verre
53	Tableau d'inventaire du mobilier lithique
53	Tableau d'inventaire du mobilier en terre cuite architecturale

I. Données administratives, techniques et scientifiques



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan (56)

Commune
Port-Louis

Adresse ou lieu-dit
La Citadelle, Basse-cour nord

Codes

code INSEE
56 181

Numéro de dossier Patriarche
-

Numéro de l'entité archéologique
-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93 RGF93

x: 223 283
y: 6 753 703
z: 6 m NGF

Références cadastrales

Commune
Port-Louis

Année
2017

section(s)
AE

parcelle(s)
172

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaire du terrain

-

Pétitionnaire

-

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2017-357

Numéro de l'arrêté de désignation
2018-257

Référence du projet INRAP
D121717

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Drac Bretagne

Nature de l'aménagement

Reprise de sol

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Rozenn Battais, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. 02 23 36 00 40
Fax. 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic archéologique
du 17 au 21 septembre 2018

Surfaces

emprise prescrite
500 m²

emprise des sondages
120 m²

ratio
24 % de la parcelle prescrite

niveau d'apparition des vestiges

-

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paleolithique**
 - Inferieur
 - Moyen
 - Superieur
 - Mesolithique et Epipaleolithique
- Neolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
 - Chalcolithique
 - Protohistoire
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Recent
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tene (second Âge du Fer)
- Antiquite romaine (gallo-romain)**
 - Republique romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Epoque medievale**
 - haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Batiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sepulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Trou de poteau
- Chablis

Mobilier

- ^{nb}
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Objet lithique

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Adjoint au conservateur régional de l'archéologie	Contrôle scientifique de l'opération
Anne-Marie Fourteau, SRA	Conservateur du patrimoine, gestion du Morbihan	Contrôle scientifique de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Responsable scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Rozenn Battais, Inrap	Technicienne d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Adjoint au conservateur régional de l'archéologie	Contrôle scientifique de l'opération
Anne-Marie Fourteau, SRA	Conservateur du patrimoine, gestion du Morbihan	Contrôle scientifique de l'opération
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Responsable scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Responsable scientifique et technique adjoint	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération

Équipe de diagnostic

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Rozenn Battais, Inrap	Technicienne d'opération	Responsable scientifique
Géraldine Jouquant , Inrap	Technicienne d'opération	Suivi du diagnostic, fouille, relevé
Fabrice Lecampion, Inrap	Technicien d'opération	Suivi du diagnostic, fouille, relevé
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Relevés des tranchées de sondage

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Rozenn Battais, Inrap	Technicienne d'opération	Rédaction et DAO
Géraldine Jouquant , Inrap	Technicienne d'opération	Archivage des données
Erwan Bourhis, Inrap	Dessinateur Infographe	Mise en page du RFO, SIG
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Traitement du relevé
Emmanuelle Coffineau, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier

Notice scientifique

Des travaux de nivellement opérés dans la cour nord de la citadelle de Port-Louis lors de l'hiver 2017 ont mis au jour des maçonneries dans la zone ouest de la cour. Elles ont été identifiées comme étant une rampe d'accès limitant le fort dénivelé qui s'y présente permettant l'acheminement de marchandises vers la poudrière et magasins de stockage. Le Service Régional de l'Archéologie a alors prescrit un diagnostic archéologique dans la moitié est de la cour afin de caractériser et dater d'éventuels vestiges supplémentaires. Cette opération s'est déroulée au début du mois de septembre 2018.

Les sondages ont mis en évidence un terrassement important de cette place sans doute motivé par l'extraction de la pierre pour les travaux de gros œuvres liés au développement défensif de la citadelle. Un remblai détritique de nivellement date la fin de ces gros travaux aux alentours de la fin du XVIII^e - courant XIX^e siècle. Les restes d'un pavage ont été mis au jour dans la partie nord-ouest de la cour ainsi qu'un mur de soutènement d'une seconde rampe permettant l'accès entre la cour intérieure de la citadelle et cette basse-cour, remplacée par la suite pour des raisons esthétiques et fonctionnelles par un escalier à double volée.

État du site

Cinq sondages ont été ouverts. Le rocher est apparu rapidement, entre 20 et 50 cm sous le niveau actuel. La tranchée 1 présentait un remblai détritique peu épais qui a fait l'objet d'un nettoyage avant rebouchage. Seul le mobilier de surface de cette couche a été prélevé. Les autres tranchées ont été rebouchées par l'entreprise de maçonnerie chargée des travaux de restructuration de la cour.

Localisation de l'opération

Région : Bretagne

Département : Morbihan (56)

Adresse/Lieu-dit :

Port-Louis/ La Citadelle, Basse-cour

Coordonnées géographiques

(RGF93) et altimétriques :

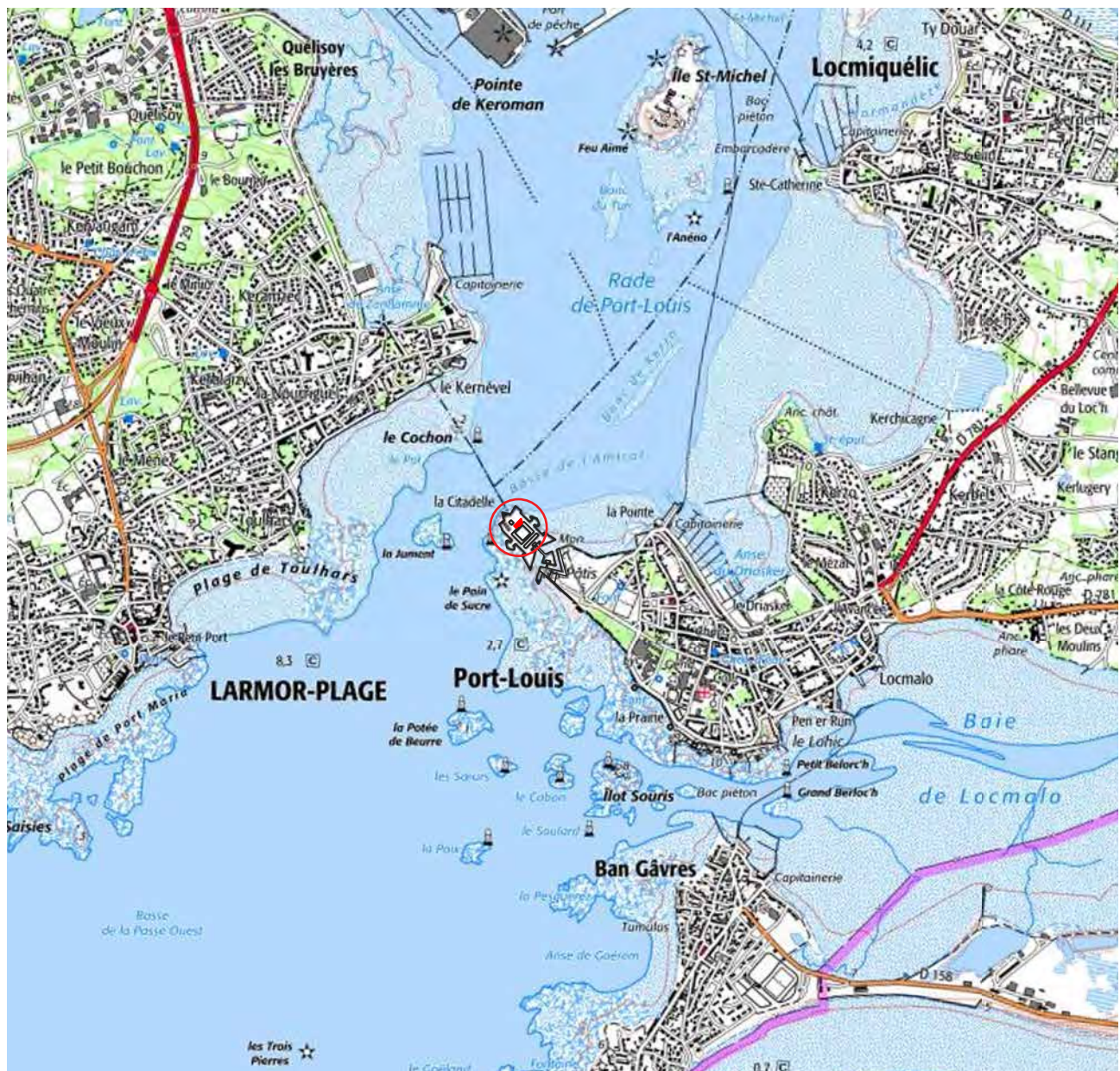
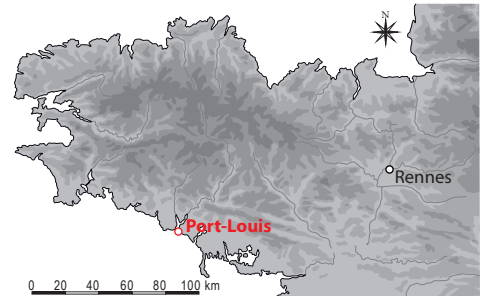
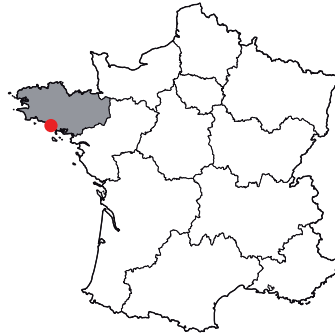
X : 223 283

Y : 6 753 703

Z : environ 6 m NGF

Section(s) et parcelle(s) :


Sections AE parcelle n° 172



0 250 m 1 km 2 km
1/25 000

Arrêté de prescription

D 121 717



Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COURRIER REÇU LE
- 0 JAN. 2018
INRAP 30

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2017-357 du 20 décembre 2017

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2017-357 portant prescription de diagnostic archéologique

**Le Préfet de la région de Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU la demande volontaire de réalisation de diagnostic adressée par la DRAC Bretagne-CRMH, pour un terrain situé à La Citadelle, basse-cour nord, commune de PORT-LOUIS (56), reçue le 5 décembre 2017 par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en particulier les vestiges d'un bâtiment des premiers états de la citadelle

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : PORT-LOUIS

Lieu-dit : La Citadelle, basse-cour nord

Cadastre : section : AE parcelle : 172

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au DRAC-Bretagne-CRMH, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives et au Service départemental d'archéologie du Morbihan..

Fait à Rennes, le 20 décembre 2017

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ

Destinataires :
DRAC Bretagne-CRMH
INRAP
SDAM

Copie :
Commune de PORT-LOUIS
Préfecture du Morbihan



Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2017-357
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

Région :	Bretagne	
Département :	Morbihan	
Commune :	PORT-LOUIS	
Lieu-dit :	La Citadelle, basse-cour nord	
Cadastre :	section : AE	parcelle : 172
pétitionnaire:	DRAC-Bretagne CRMH	

Emprise du diagnostic archéologique : 500 m²

Contexte archéologique :

La demande volontaire de réalisation de diagnostic porte sur la partie nord-est de la basse-cour de la Citadelle de Port-Louis où vont se poursuivre les travaux de reprofilage du sol qui ont débuté en novembre 2017 par la moitié sud-ouest de la cour et qui avaient amené la découverte d'un long bâtiment se poursuivant sur l'autre moitié de la cour. Les vestiges découverts se trouvaient à très faible profondeur soit directement sous le radier du sol de la cour.

Ces vestiges correspondent à un grand bâtiment rectangulaire se développant sur plus de 30 m de long et 6 m de large. Il a fait l'objet d'une intervention archéologique ponctuelle par le SRA (A.M. Fourteau) durant les mois de novembre et décembre 2017 afin d'en dresser le plan, le dater et d'en reconnaître sa fonction. L'abondant mobilier retrouvé dans les niveaux d'abandon recouvrant les arases de murs situe la destruction vers la fin du 17^e ou le début du 18^e s. Période de la construction, après 1683 (selon les plans de Vauban), du nouvel enclos de la poudrière et de l'arsenal qui bordent actuellement les vestiges.

L'exploration archéologique du SRA a été limitée en raison du faible impact des travaux sur ce secteur sud-ouest de la cour par une modification des travaux pour préserver les vestiges.

Objectifs :

D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet de reprofilage de la moitié nord-est de la cour, vestiges comprenant l'extrémité du long bâtiment rectangulaire et peut-être d'autres structures liées à l'histoire de cette partie extrême nord de la Citadelle, secteur ayant subi le plus de transformations au cours du temps.

Etant donné le peu d'impact des travaux de reprofilage sur le sol de ce secteur (entre 50 et 70 cm de décaissement suivant les endroits) et le faible niveau d'enfouissement des arases de murs de l'édifice

(situées sous le radier du sol actuel de la cour), les sondages seront peu profonds et s'arrêteront au niveau prévu par les travaux d'aménagements. En outre ils ne devront pas affecter les structures archéologiques bâties.

Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation, ou leur sauvegarde par l'étude, puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux. Il comportera en outre une étude documentaire afin de situer les découvertes dans le contexte historique.

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont utilisés pour les opérations de diagnostic sous forme de sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'au niveau de décaissement prévu par les travaux de reprofilage et mise hors d'eau de la cour sans affecter les maçonneries. En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné. La localisation précise des tranchées tiendra compte des données apportées par l'étude documentaire qui sera effectuée en préalable à l'intervention.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 20 décembre 2017

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ



00

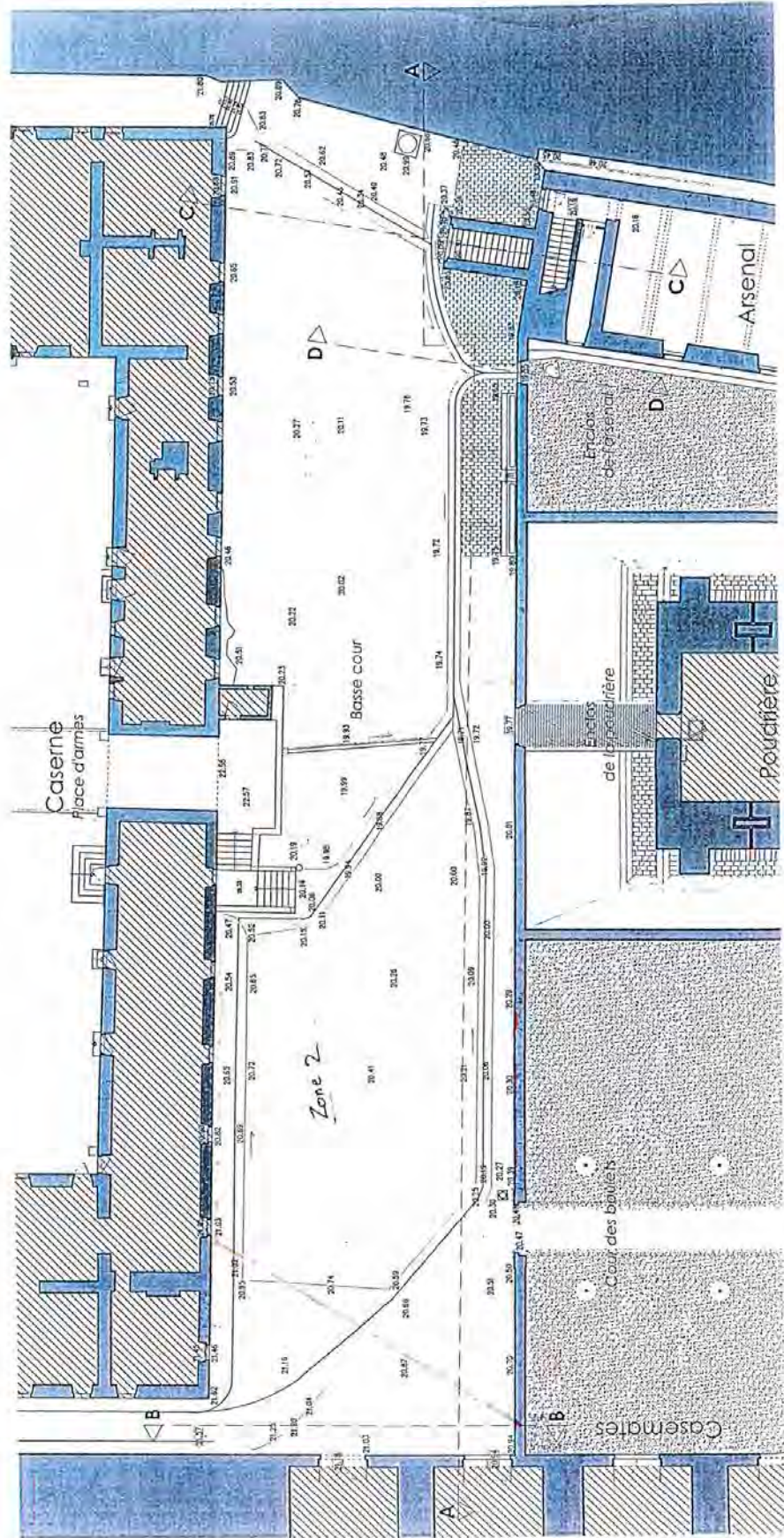
**NORBIAN
PORT-LOUIS
CITADELLE
BASSE-COUR**

Plan de masse
Echelle: 1/2000
Mars 2016

Agence d'urbanisme ACCA N
10 rue de la République
44000 Nantes
info@accan.fr
tel : 02 51 82 12 12



MOG :
Allègement opéré
en mètre N.G.F.



Arrêté de désignation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE

4736
13/08/2018

INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2018-257 du 9 août 2018

Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2018-257 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2017-357**

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2078-357 du 20 décembre 2017 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à PORT-LOUIS, la Citadelle, basse-cour nord (56) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Rozenn BATAIS (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2017-357.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Rozenn BATAIS.

Fait à Rennes, le 9 août 2018

Pour le Préfet de la région Bretagne,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataire :
Mme Rozenn BATAIS

Copie :
Inrap
Commune de Port-Louis

Projet scientifique

Diagnostic archéologique D121717 PORT-LOUIS (56), LA CITADELLE, BASSE-COUR NORD

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan
Commune	Port-Louis		
Lieu-dit	LA CITADELLE, BASSE-COUR NORD		
Cadastre	Port-Louis : AE 172		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2017-357	08-01-2018	500 m ²	08/01/2018	18/04/18
Modification					

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	
Nature archéologique	Stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2017-357, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Rozenn BATTAIS

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques. Dans la mesure du possible, une étude documentaire sera réalisée préalablement à l'intervention sur le terrain.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	3 jours
Technicien	4 jours	
Spécialiste (étude documentaire préalable)	10 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Tracto-pelle	2 jours	1 jour

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	5 jours
Technicien	10 jours	2 jours
Dessinateur		6 jours
Spécialiste (Céramologue)		6 jours
Spécialiste (études diverses)		5 jours
Topographe	3 jours	1 jour

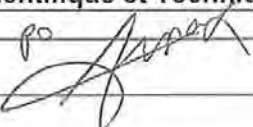
Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Tracto-pelle	4 jours	2 jours

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
9 jours	8 jours	Septembre 2018

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST	
Michel-Alain Baillieu	

II. Résultats

1. Présentation du diagnostic archéologique

1.1 Contexte d'intervention

La citadelle de Port-Louis classée au titre des Monuments Historiques en 1948 abrite aujourd'hui le Musée National de la Marine ainsi que celui de la Compagnie des Indes. La Marine Nationale y a également installé une vigie contrôlant le trafic maritime.

Des travaux de profilage du sol dans la partie sud-ouest de la basse-cour nord de la citadelle réalisés en novembre 2017 ont mis au jour des vestiges archéologiques. Une intervention ponctuelle du SRA a permis de caractériser et dater ces vestiges comme étant une rampe d'accès soutenue par deux murs maçonnés dont la mise en place remonterait au XVIII^e siècle (fig. 1a, 1b).

Les travaux se prolongeant dans la partie nord-est de la basse-cour, une demande volontaire de diagnostic a été faite sur cette seconde partie. L'objectif de cette étude est de faire le lien entre les précédentes découvertes dont l'emprise n'avait pu être clairement établie, et d'éventuels vestiges pouvant se présenter dans la deuxième moitié de la basse-cour.

Fig. 1a Plan des vestiges découverts dans la partie sud de la cour (SRA) et localisation de l'emprise et des tranchées de diagnostic (Inrap).
© Inrap

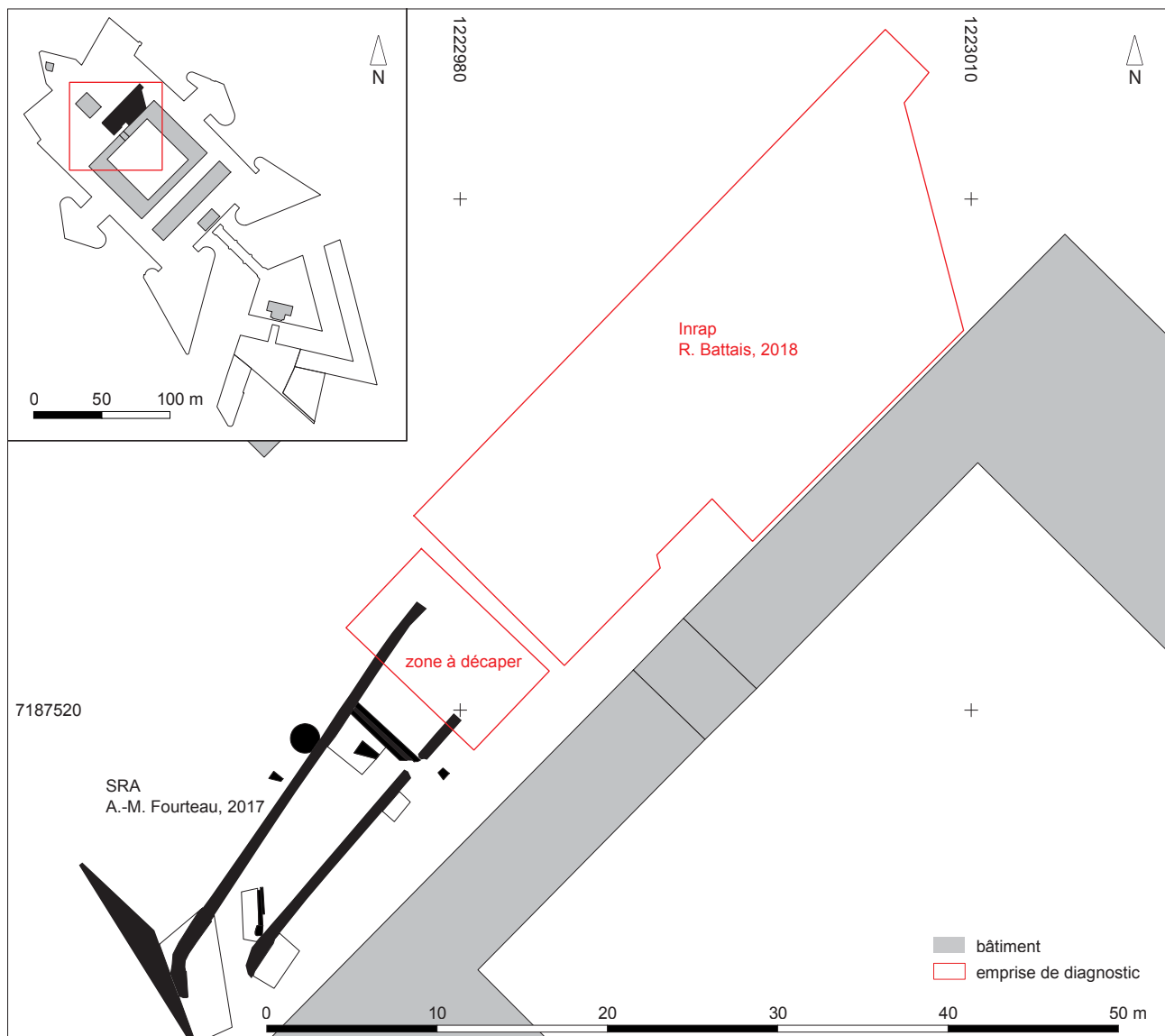
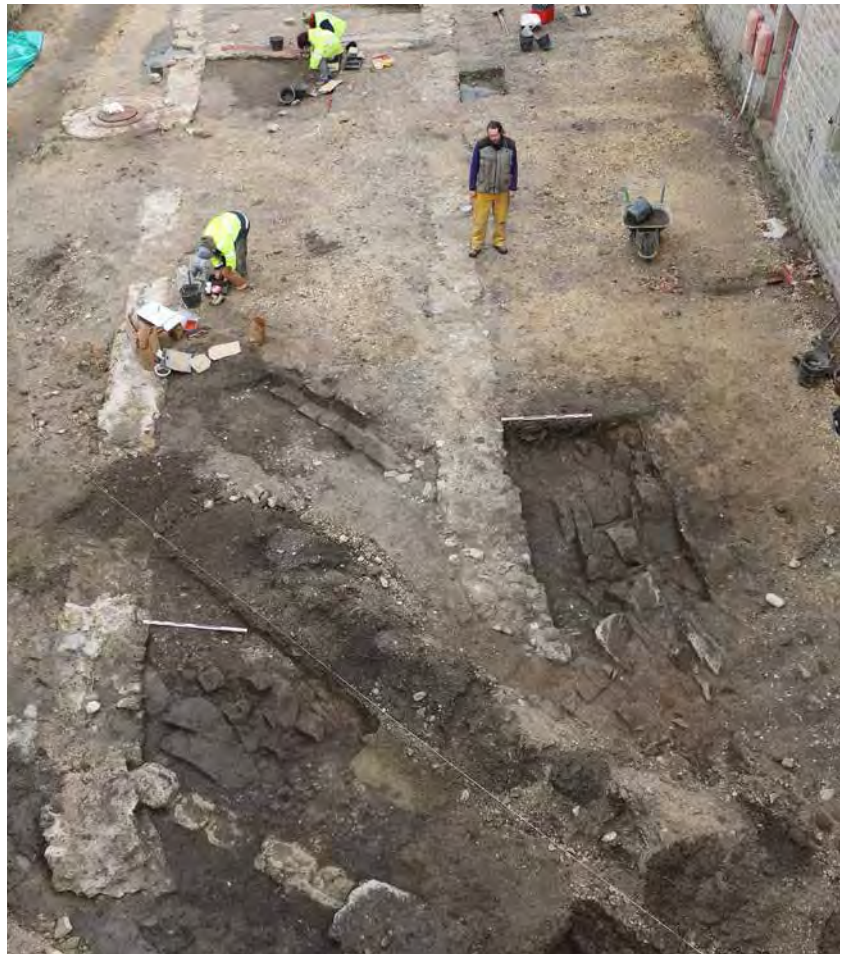


Fig. 1b Plan des vestiges découverts dans la partie sud de la cour (SRA). © SRA Bretagne



1.2 Contexte historique

Faisant l'objet de travaux de restauration depuis quelques années par les architectes des monuments historiques, le travail de recherche historique a largement été fait (De Pontaud, 2014, p.12-13, Morel, 2017, p.10-16). Nous reprendrons ici les grandes lignes de l'histoire de la citadelle et de ses transformations jusqu'au XX^e siècle (fig. 2).

La presqu'île de Port-Louis, connue au moyen âge sous le nom de Blavet, est un port de commerce

reconnu. Un fort y est construit en 1590-91, sous les ordres de Mercoeur, par les Espagnols qui viennent lui porter main forte afin de reprendre la ville aux protestants. Le fort est bâti sur un affleurement granitique à un point stratégique permettant de contrôler la rade face à Lorient.

Un front de terre est alors construit composé d'un donjon flanqué de deux bastions à oreillons nommés aujourd'hui de Groix et Desmourier. Il est séparé de la presqu'île par un large fossé. Le front de mer semble d'après un plan de 1591 (fig. 3) être formé par deux autres bastions.

En 1618, le roi Louis XIII s'intéresse à la valeur stratégique des lieux et charge l'architecte Corbineau d'opérer d'importantes transformations. Seul le front de terres espagnol est conservé, les bastions servent de socle aux nouvelles constructions. Des courtines sont alors construites surmontées de parapets et flanquées de deux nouveaux bastions, celui de la Breche et de la Chambre. Le fort est fermé au nord-ouest par les bastions le Camus, l'Irrégulier et le grand Bastion. Une partie de la caserne que nous connaissons aujourd'hui est construite, ainsi que la longère formée par la chapelle, le logis du Major et celui du Gouverneur.

En 1636, la construction de la demi-lune avec son pont dormant, son fossé, la contrescarpe et le glacis est achevée.

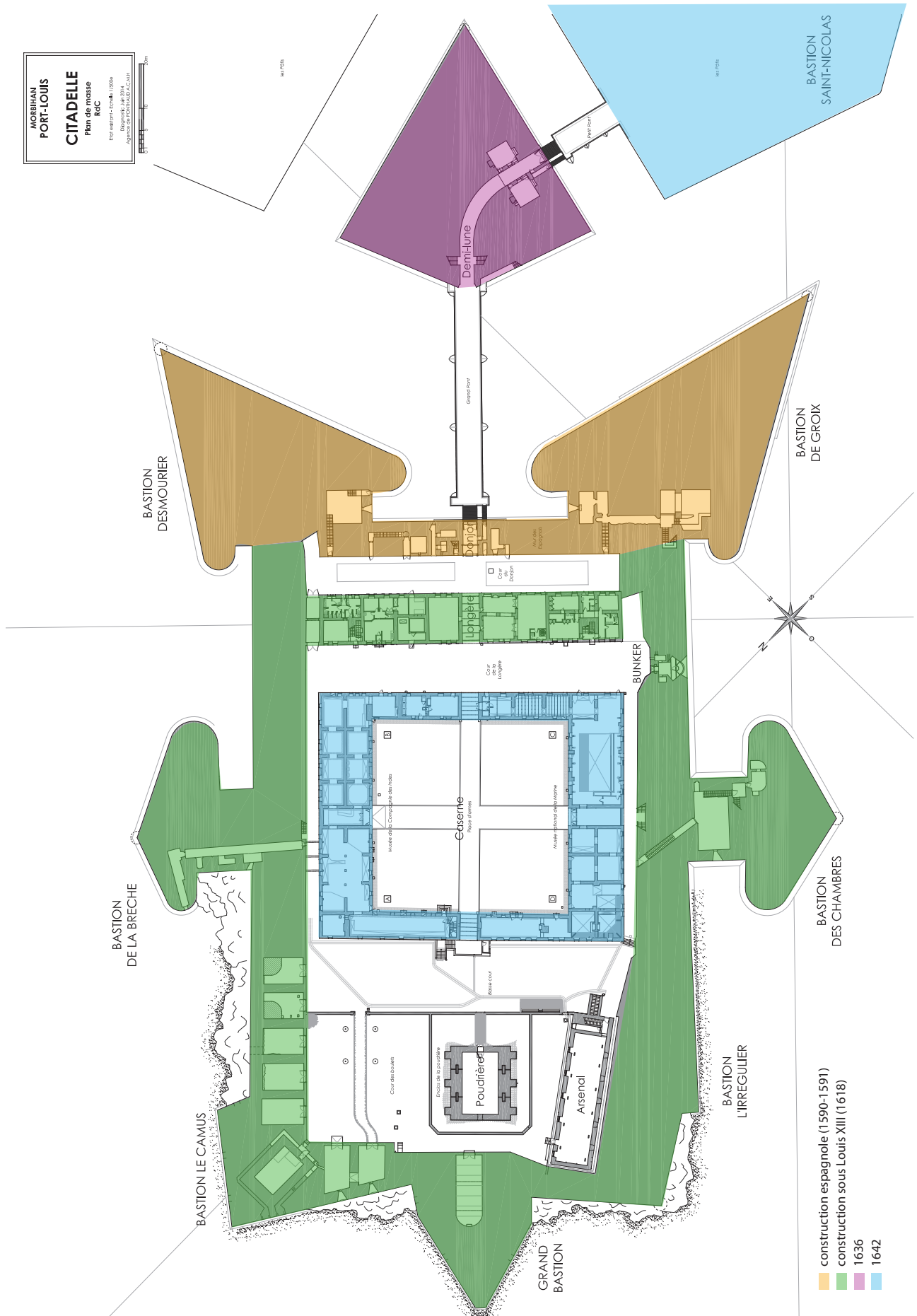


Fig. 2 Plan des grandes phases de construction de la Citadelle. © INRAP d'après un fond de plan des ACMH (de Ponthaud)

Fig. 3 Plan de la Citadelle daté de 1591. © BNF

En 1642, la partie nord de la caserne est terminée et le bastion St Nicolas bâti.

Un peu plus tard, entre 1649 et 1653 le bourg est fortifié.

En 1664, l'aspect défensif de Port-Louis permet d'accueillir la Compagnie Française des Indes Orientales.

En 1685, l'architecte Vauban construit la poudrière dans la partie nord est du fort.

Tout au long des XIX et XX^e siècle, l'évolution de l'armement va entraîner des aménagements dans les courtines.

Les restaurations du fort opérées en 1976 ont gommé ces dernières transformations afin d'en retrouver l'état XVIII^e.

1.3 Méthodologie et contraintes

1.3.1 Mode opératoire

L'opération a nécessité la présence de trois archéologues de l'INRAP sur une durée de cinq jours, du 17 au 21 septembre 2018. Cinq sondages (**fig. 4**) ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique conduite par l'un des archéologues. La tranchée 1 traversant l'emprise en diagonale a été implantée par rapport aux orientations des maçonneries déjà découvertes afin de ne pas passer au travers. Celle-ci qui devait initialement traverser l'emprise de part en part a été abandonnée, le substrat apparaissant rapidement sur toute la longueur. Des petits sondages (Tr. 2-3-5) ont alors été ouverts de manière à couvrir l'ensemble de l'emprise. Un décapage (Tr.4) au pied des murs de soutènement de la rampe découvert lors des premiers sondages a été réalisé afin de localiser précisément la fin de ses vestiges au nord-est.

Enregistrement des données

Les couches stratigraphiques ont été numérotées à partir de 1000 pour la tranchée 1, 2000 pour la 2 et ainsi de suite. Elles ont fait l'objet d'une fiche d'enregistrement renseignant leur nature et les liens stratigraphiques et photographiés. Les structures ont été topographiées et des altitudes ponctuelles prises, notamment sur le niveau d'apparition du rocher, atteint dans la plupart des sondages.

Le mobilier archéologique a été recueilli en grande partie et conditionné en sac contenant l'us de provenance.

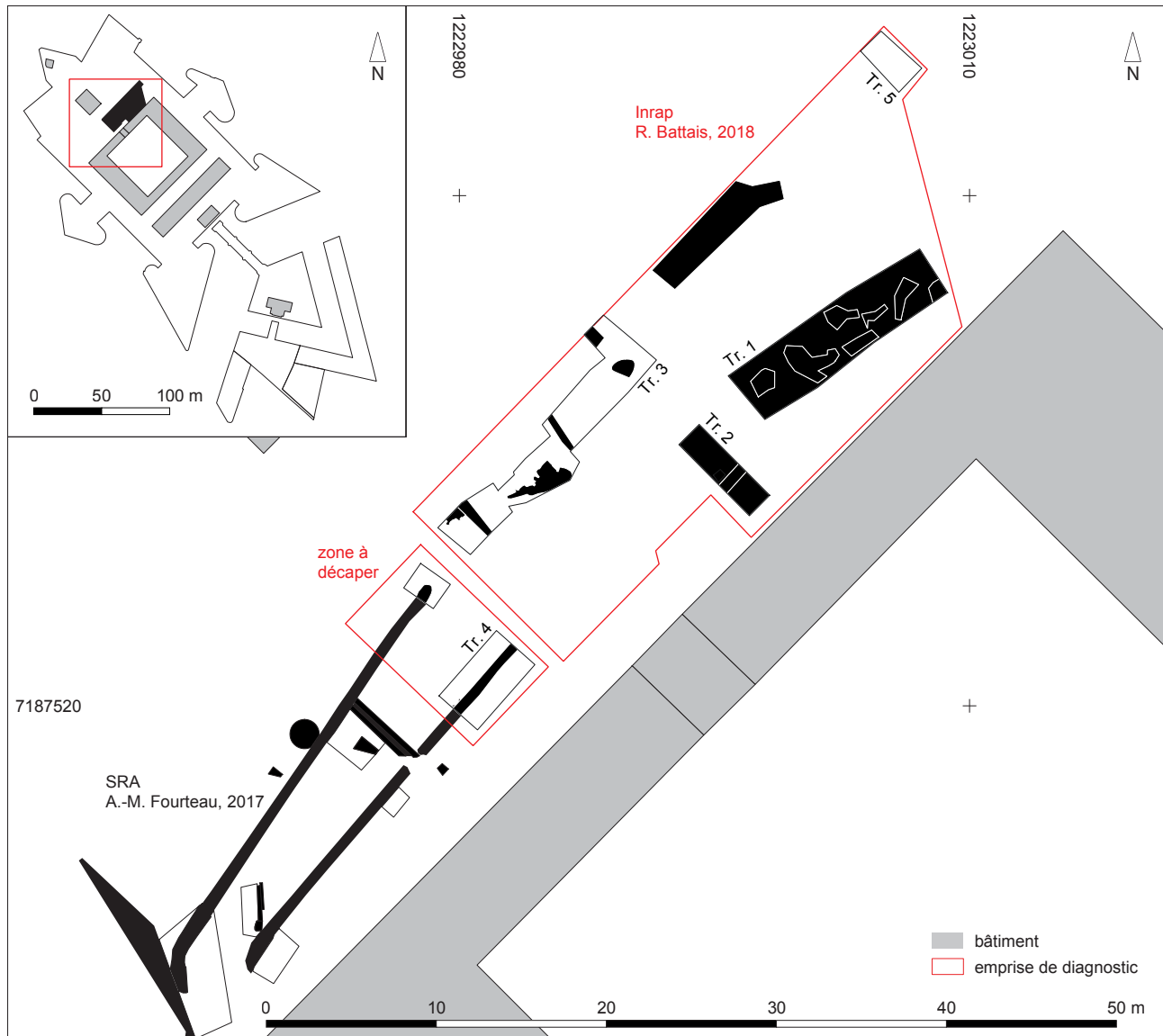


Fig. 4 Localisation des tranchées. © Inrap

Travail de post-fouille

Le mobilier a été lavé et conditionné par Géraldine Jouquant archéologue présente sur le terrain et étudié par Emmanuelle Coffineau céramologue à l'INRAP Pays de Loire.

Des orthophotos réalisées sur un pavage ont été redressées par Pierrick Leblanc, topographe qui a également fait les levés sur le terrain.

La responsable d'opération s'est chargée de l'étude des données et de la rédaction du rapport.

Enfin, Erwan Bourhis s'est chargé du SIG et de la mise en page.

1.3.2 Contraintes

Notre intervention a eu lieu alors que les travaux de profilage du sol et de restauration des vestiges découverts dans la première partie étaient en cours (fig. 5), ce qui a conditionné l'ordre d'ouverture et de traitement des tranchées impliquant un dialogue permanent avec l'entreprise de maçonnerie étant chargée des travaux. Un accès à des engins mécaniques a dû également être laissé. La circulation et l'accès des visiteurs ont dû être modifiés voire interdits à certains moments de l'opération.

Fig. 5 Vue d'ensemble de la basse-cour nord ouest depuis le nord-est. © Inrap



2. Présentation des résultats

1.1 Introduction

Cinq ouvertures ont permis de balayer l'emprise du diagnostic. Deux (Tr. 2 et 3) ont révélé des structures archéologiques, une (Tr. 1) a permis de récolter du mobilier provenant d'un remblai détritique et la cinquième (Tr. 5) était négative. Le substrat formé du rocher granitique est apparu à différents niveaux dans les tranchées 1, 3 et 5.

Un décapage (Tr. 4) à la suite du diagnostic de 2017 a permis de retrouver la fin des murs de soutènement de la rampe découverts lors de cette opération, ce qui a permis de compléter le plan.

Le mobilier récolté est très homogène et renvoie aux XVIII^e et XIX^e siècles (cf. étude du mobilier).

2.2 Un niveau détritique, Tr.1

La tranchée 1 (fig. 6) d'une largeur de 3,50 m et d'une longueur de 13,20 m n'a révélé aucune structure. L'affleurement granitique est apparu rapidement à l'est, 21 cm sous le niveau actuel. On a pu suivre le dénivelé du terrain vers le sud-ouest soit environ 4 %. Il est difficile de dire s'il est représentatif du relief naturel du terrain, celui-ci ayant été probablement bouleversé par les travaux de nivellement, voire encore plus, ceux d'extraction de la pierre. En effet même si les sources ne nous renseignent pas sur le sujet, il est fortement envisageable que les matériaux de construction aient été exploités directement sur place. En témoignent les dépressions observées dans cette tranchée, comblées par un gros remblai détritique (us 1001) qui apparaît immédiatement sous le niveau de sol actuel. Le mobilier qui abonde a été prélevé dans sa partie supérieure lors du décapage jusqu'à l'apparition du sommet du rocher. Le reste a fait l'objet d'un nettoyage et d'une couverture photographique (fig. 7). Les objets correspondent principalement à de la vaisselle cassée, principalement de la céramique commune. La céramique glaçurée est également très présente. Leur productions varient entre le XVII^e et le XIX^e siècle ((cf. étude du mobilier). De nombreux fragments de tuyaux de pipe (au nombre de 105) et un peu de mobilier ferreux appartenant aux XVIII-XIX^e ont également été recueillis. La faune et de nombreux coquillages composent également ce remblai qui sert de moyen au nivellement de la cour. L'absence de niveaux de sol témoigne de plusieurs campagnes d'arasement de cette partie de la cour. En effet, aucun niveau contemporain des premières constructions n'a été observé sous ce remblai XIX^e, ni des niveaux postérieurs à son apport. Ce dernier apparaît directement sous le niveau de cour actuel composé de sable compacté. On peut imaginer que ce lieu ait servi régulièrement de lieu de carrière effaçant ainsi les niveaux d'occupation successifs. L'absence de sol postérieur à ce remblai doit correspondre à une troncature plus récente. Les travaux de restauration opérés dans les années 60 y sont peut être pour quelque chose.

Toutefois, ces travaux n'ont pas totalement endommagé la cour à l'ouest puisque plusieurs niveaux de sols ont été mis au jour tranchée 3.

06

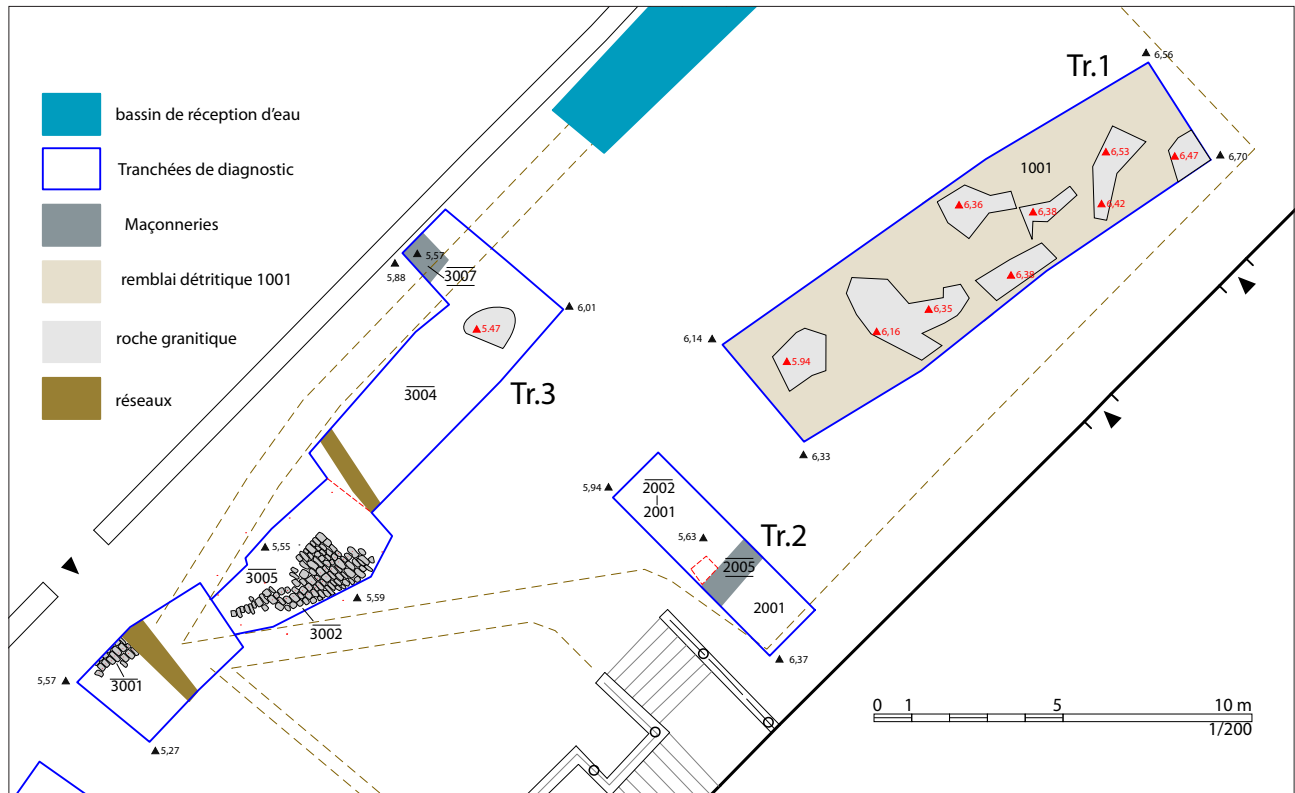


Fig. 6 Plan des tranchées 1, 2 et 3. © Inrap

07

Fig. 7 Vue du remblai détritique 1001 recouvrant le rocher granitique. © Inrap



Fig. 8 Vue du caniveau 3001. © Inrap

08



2.3 Caniveaux et sols de cour : Tranchée 3

L'extrémité sud de la tranchée (fig. 8) a permis de mettre au jour un ancien caniveau (us 3001) (fig. 9) composé de pavés en granit qui permettait le déversement des eaux de pluie vers l'ouest en direction de la mer. Ce caniveau a été observé de manière partielle puisqu'il file au delà de la tranchée et il a largement été bouleversé au nord par un réseau électrique. Au nord-est un pavage (us 3002) (fig.10) est apparu rapidement sous le niveau de sol actuel et sous les caniveaux encore visibles aujourd'hui provenant du nord et de l'est. Ce sol de cour a été observé sur la largeur de la tranchée soit 2,50 m maximum et sur 4 m de long et a fait l'objet d'une orthophotographie. Fait de pavés de granit de différentes tailles et formes (30x15 cm pour les plus gros), il présente un pendage vers le centre permettant l'écoulement des eaux de pluie et allant en direction du caniveau cité précédemment. Il est possible que ce pavage n'était pas présent sur toute la surface de la cour mais principalement en son centre dans le sens de la pente permettant le contrôle des eaux de pluie. Il est en effet bordé à l'ouest par un sol de cailloutis (us 3005) très compact fait de petits galets de quartz et quelques pierres de granit. Le tout est coupé au nord par un réseau d'eau recouvert de plaques en fer (fig.11). Ce réseau non daté coupe un sol de terre battue (us 3004) reposant directement sur le rocher (fig.12). Il apparaît à une dizaine de centimètres sous le haut du sol pavé décrit précédemment et recouvert par un remblai limoneux (us 3003) plutôt homogène comportant un peu de faune. Ce niveau recouvre également le pavage et l'arase d'une maçonnerie (us 3007) (fig.13) dégagée sur à peine 1 m². Il est possible qu'elle appartienne à un bâtiment présent sur les plans à partir de 1734 servant probablement de magasin.

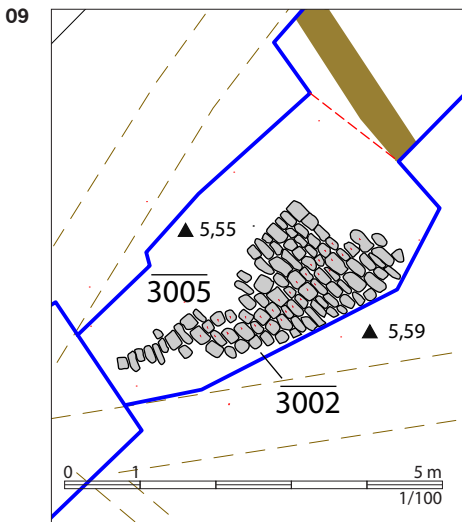


Fig. 9 Dessin du pavage d'après orthophotographie. © Inrap

Fig. 10 Pavage 3002. © Inrap



Fig. 11 Canalisation ancienne. © Inrap

11



Fig. 12 Sol damé 3004. © Inrap

12



Fig. 13 Arase de maçonnerie 3007. © Inrap

13



2.4 Une rampe d'accès à la caserne : Tranchée 2

L'arase d'un mur (us 2005) de 70 cm de large parallèle au corps de bâtiment est de la caserne et à une distance de 3,40 m de celui-ci a été mis au jour à une trentaine de centimètres sous le niveau actuel (fig.6). Il est conservé sur 62 cm de profondeur (fondation comprise). Il semble parementé côté nord-ouest (fig.14), tandis que sa face sud-est ne semble pas destinée à être vue. Il semblerait que celui-ci correspond à la construction du mur dont les déchets sont rejetés au pied. Cette construction est visible sur les plans à partir de 1717 (fig.15) et semble être un mur de soutènement d'une rampe permettant l'accès entre la basse-cour et la place d'arme. Il est fort probable que cet accès soit construit en même temps que le reste de la caserne, formant ainsi une cour fermée, en 1642. Les remblais (us 2004 et 2006) sur lesquels il repose comportent de la céramique pouvant dater du XVII^e siècle (cf étude céramique). De part et d'autre de cette maçonnerie, a été observé un remblai (us 2001) composé principalement de déchets de taille de pierre de granit. Ce niveau très meuble à l'est devait être surmonté du sol de la rampe dont il ne reste plus rien, tandis qu'à l'est il est piétiné, compact et présente à sa surface des restes de mortier correspondant aux coulures des gâchées (us 2002) lors de la construction de l'accès. Il est également recouvert d'un tas de déchets de construction tel que des fragments d'ardoises (us 2003). Ce remblai est comparable à celui observé dans la tranchée 1 et présente du mobilier datant des XVIII^e et XIX^e siècles. Ces observations indiquent bien que nous nous trouvons sur un espace ouvert côté ouest servant de niveaux de circulation (de niveau de cour), tandis qu'à l'est de ce mur, les niveaux formant la rampe ont disparu. Ce type d'accès est en effet plus adapté à la fonction de caserne dont les accès et la circulation doivent être fluides en cas d'attaque mais doit également permettre l'acheminement d'engins de guerre ou même de chevaux. A la toute fin du XVIII^e voire au début du XIX^e siècle, d'après les plans que nous disposons, la rampe est remplacée par un perron et un escalier à double volée. Le côté esthétique et ostentatoire remplacent alors la fonctionnalité.

Fig. 14 Parement ouest du mur 2005 et niveau de circulation 2002. © Inrap

Fig. 15 Parement est du mur 2005. © Inrap

14



15

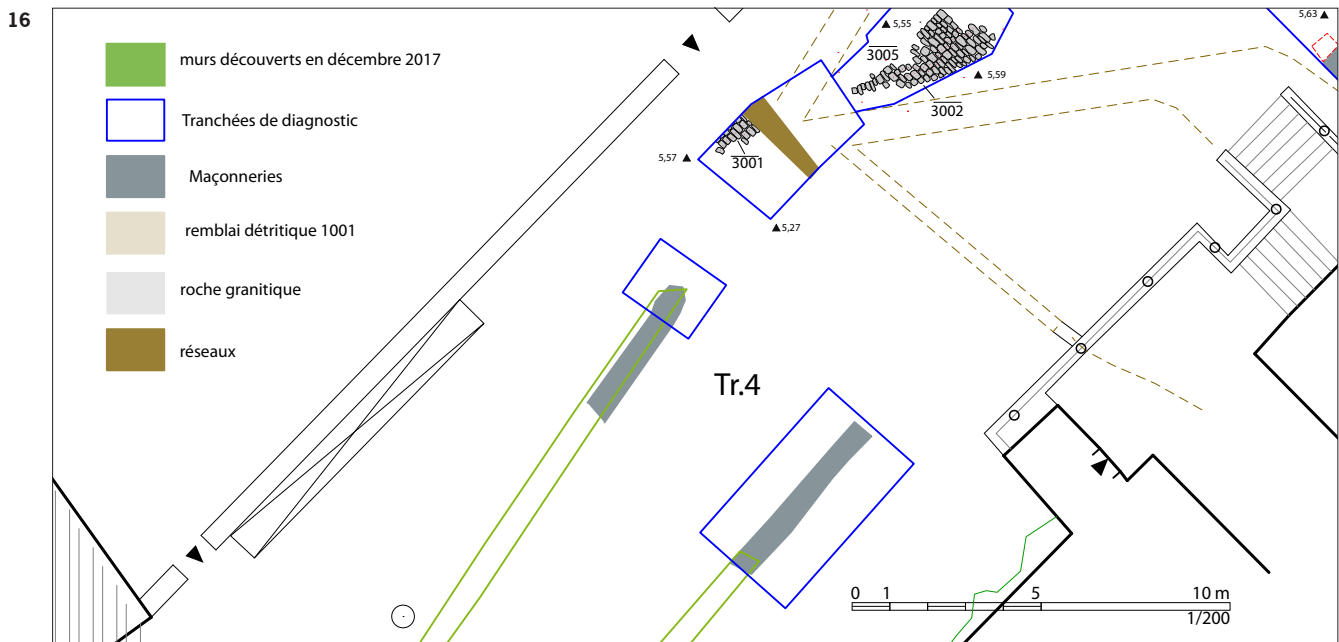


2.5 Une seconde rampe d'accès au sud de la basse-cour

Une autre rampe d'accès permettant de circuler du côté sud de la caserne vers la basse-cour a été mise au jour lors de travaux de nivellement de la cour l'hiver 2017 (fig.1). Elle fait 5 m de large et a été dégagée sur une vingtaine de mètres. Son extrémité nord n'avait pas pu être vue à ce moment là. C'est pourquoi nous sommes intervenus dans cette zone pour compléter son plan. Les murs de soutènement font 65 cm de large et construits principalement avec des galets et quelques moellons de granit liés avec un mortier de chaux grossier blanchâtre contenant des petites inclusions d'ardoises. Le mur sud (us 4000) se termine par la mise en place d'un bloc en granit équarri formant l'extrémité (fig.16, 17). Même si celle du mur nord a disparu on peut imaginer qu'il se terminait de la même façon. Cette rampe visible sur le plan de 1798 et de 1856 (fig.18) devait avoir le même aspect fonctionnel déjà évoqué plus haut. Ici on peut tout à fait imaginer son utilité lors de l'acheminement de matériaux ou de matière explosive vers la poudrière ou vers le magasin, éliminant ainsi le problème de dénivelé. Un remblai ayant servi à aménager cette rampe contient énormément de mobilier XVIII^e (Fourteau, rapport en cours) comme l'ensemble du mobilier découvert dans la cour.

Fig. 16 Plan de la tranchée 4. © Inrap

Fig. 17 Vue du mur de soutènement sud de la rampe ouest. © Inrap

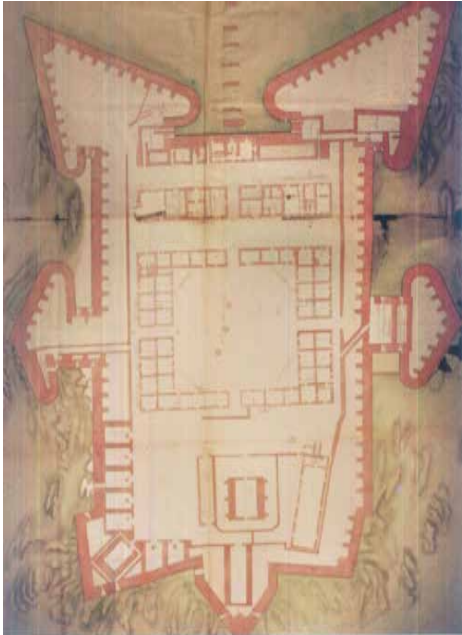


17





a) 1717



b) 1734



c) 1772



d) 1798



e) 1810



f) 1856

Fig. 18 Plans de la citadelle conservés au Service Historique de la Défense tirés du rapport de l'ACMH. © Service Historique de la Défense

3. Étude du mobilier (Emmanuelle Coffineau, Inrap)

3.1 Présentation générale du mobilier

Le mobilier qui a été prélevé dans les deux tranchées de diagnostic est abondant (voir tableaux d'inventaires du mobilier). Il est constitué essentiellement de poteries (un total de 417 restes) et de pipes en terre blanche (118 fragments de tuyaux et fourneaux, Fig.01). Les premières pipes en terre ont été fabriquées en Europe du nord, principalement en Angleterre dès la fin du XVI^e siècle, en Hollande et en France. Les productions hollandaises devinrent rapidement (dès 1620) les plus importantes et les plus renommées (Gosse 2000).

Les autres mobiliers présents sont constitués d'objets métalliques (5 petits objets dont une clé – Fig.02), une monnaie, 18 clous, 2 fiches et une ferrure), d'éléments architecturaux en terre cuite (un carreau et une tuile) ainsi que des ustensiles en verre (12 fragment dont une vitre) et une pierre à fusil en silex.

La céramique moderne et contemporaine :

Elle est souvent très fragmentée regroupée par catégorie selon leurs caractéristiques techniques (voir tableau ci-dessous).

Répartition par Us des différentes catégories de céramique

Tranchée – Us.	Catégorie	NR	Bords	Fonds	Anses	Panses
Tranchée 1 Us.1001	Glaçurée	150	57	10	2	67
	Grès	12	2	3	5	3
	Faïence	14	3	2	1	6
	Commune	214	29	21	37	127
		407	98	38	45	210
Tranchée 2 décapage	Glaçurée	11	3	1	1	3
	Grès	1	/	1	/	/
	Faïence	3	1	/	/	2
	Commune	68	3	5	5	50
		83	7	7	6	55
Tranchée 2 Us.2003	Glaçurée	15	7	1	/	7
	Grès	2	/	1	/	1
	Faïence	7	1	/	/	5
	Commune	87	10	5	23	47
		104	17	7	23	55
Tranchée 2 Sur mur	Glaçurée	1	1	/	/	/
	Grès	3	/	/	/	3
	Faïence	/	/	/	/	/
	Commune	2	/	/	1	1
		6	1	/	1	4
Tranchée 2 Us 2004	Commune	4	/	1	/	3
Tranchée 2 Us 2006	Commune	7	/	/	1	6
TOTAL						

La céramique glaçurée (fig. 03, 04)

Ce sont les poteries les plus nombreuses (167 restes dont 55 bords). Elles ont comme spécificité d'être à pâte fine claire et couverte d'une glaçure au plomb presque toujours verte sans être préalablement engobée. Ce genre de vase connaît son expansion au XVII^e siècle, touchant le répertoire des vases culinaires (lèche-frite, chauffe-plat, marmite, poêle, entre-autre) et la vaisselle de table (assiette, plat, tasse, pichet).

Celles retrouvées dans *la basse-cour nord de la citadelle* sont essentiellement des assiettes ou des plats à panse tronconique (55 bords) dont la lèvre est déversée arrondie de type 2-1 (Iso. 9 et 13) rentrante, de type 2-2 (Iso. 11 et 15) et 10-1 (Iso. 8, 10 et 12). De rares exemplaires ont une lèvre déjetée (Iso.9, Fig.03) de type 2-1 (Iso.13, Fig.03) ou à panse hémisphérique avec une lèvre à marli court de type 9-2 (Iso. 30 et Iso.31, Fig.04).

76% d'entre-elles sont des productions à pâte fine blanche recouverte d'une glaçure au plomb de couleur verte (un total de 125 restes, Gt 02m), à pâte beige-rosé (Gt 02c) ou beige-orangé (Gt 02k).

Les autres productions à glaçure plombifère sont de couleur jaune (16 restes) ou brun-jaune-vert (18 fragments).

Il est à noter deux assiettes pouvant être des importations de la région Rhône-Alpes datant de la seconde moitié du XVII^e siècle. La première à glaçure brun verte (Iso.6, Fig.03), reprend la forme des plats ou assiettes à très large marli du XVII^e siècle (assiette 3-1, Fig. 144, p.84, Horry 2015) est certainement une production lyonnaise (Fig.144, p.184 ; Horry 2015). Son procédé décoratif à effet marbré ou jaspé, s'amenuise au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. La seconde assiette est décorée de traits verts et bruns sur fond jaune (Iso.7, Fig.1) semblables aux productions lyonnaises (Fig.146, p.186 ; Horry 2015)

Deux bords de pots à cuire, 1 pied d'un pot 3-11 (non figuré), un fond d'albarello (Iso.17, Fig.03) et une lèvre de couvercle conique 2-1 glaçuré jaune (non figuré) viennent clore le corpus.

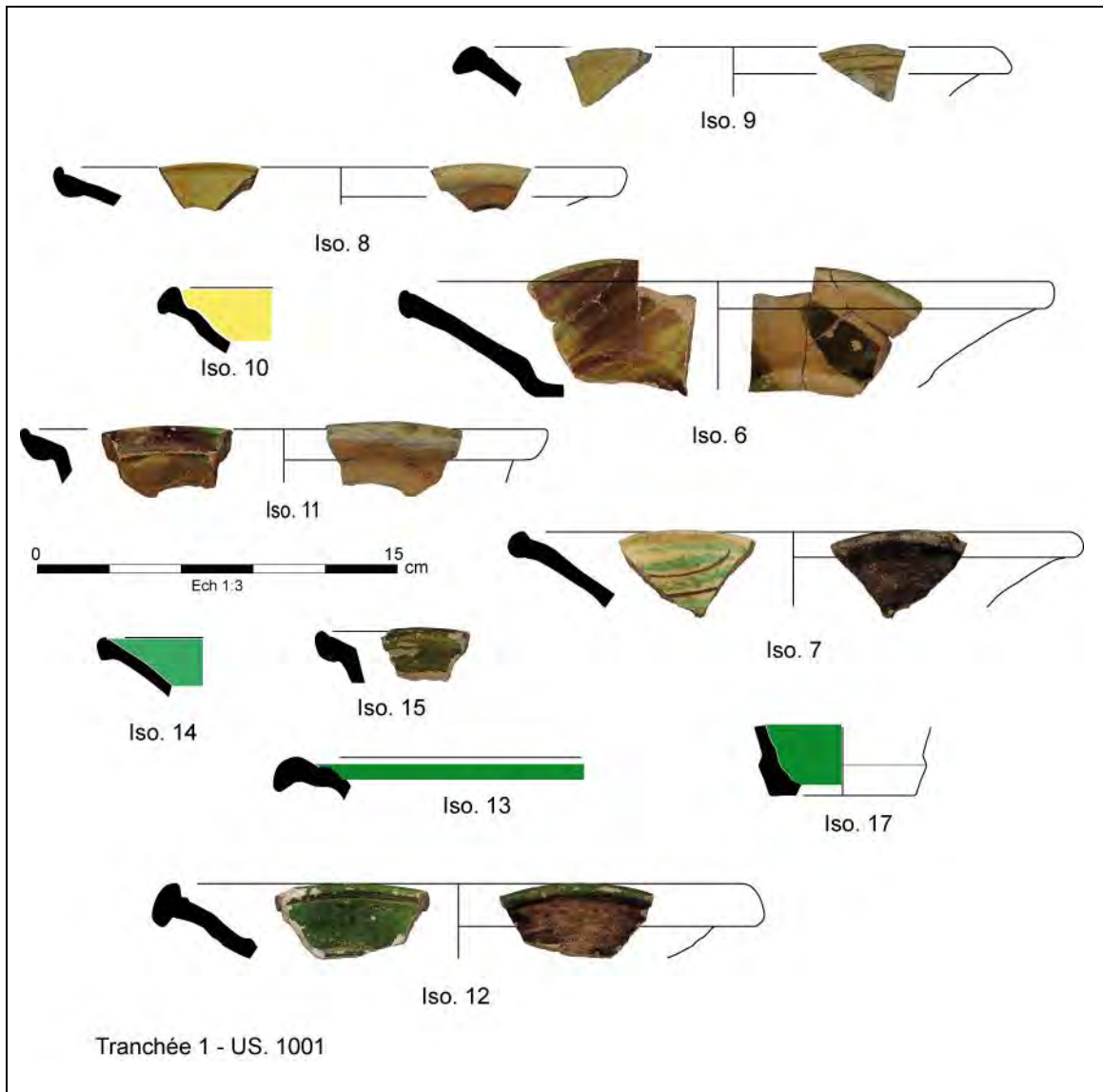


Figure 03 : céramiques glaçurées de la Tranchée 1.

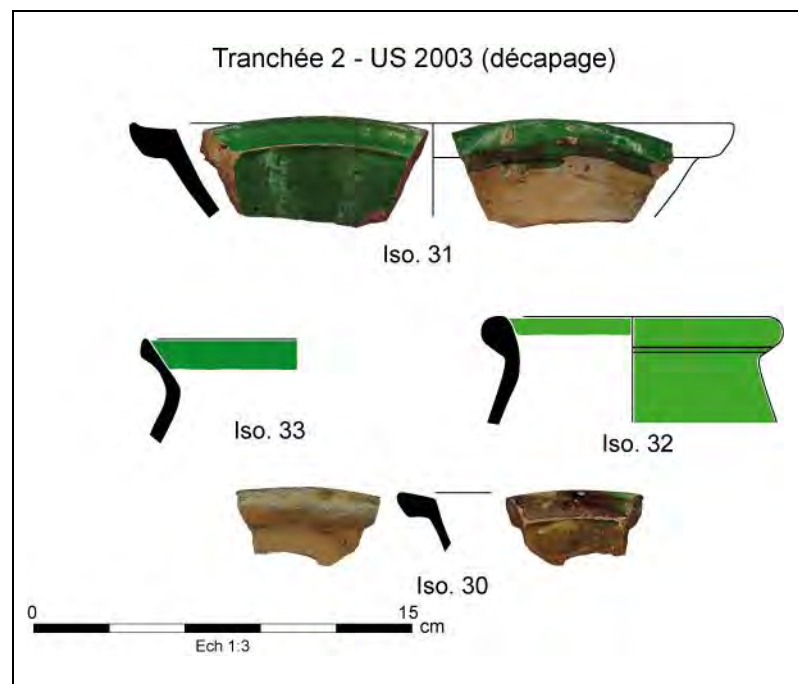


Figure 04 : céramiques glaçurées de la Tranchée 2.

Le grès (fig. 05)

Les ustensiles en grès recensés sont un bord rentrant de pichet en grès gris de type 4-1 (Iso.3), un bord en bandeau d'un pichet 10-1 en grès flammé (Iso.2). Ce sont des productions du XVIII^e siècle pouvant être originaires des officines de Quimper, de La Borne (département du Cher) ou de La Puisaye (Yonne). Un fragment plus ancien, datant des XVI^e-XVII^e siècle, est certainement originaire des centres de potiers normands (Bertaux, 1993, p.15) aux teintes sombres dont la couleur varie du brun au gris foncé (Bocquet-Liénard et al. 2009). Il s'agit d'un petit fond d'une tasse ou d'une coupe à boire ou d'une fiole (Iso.1).

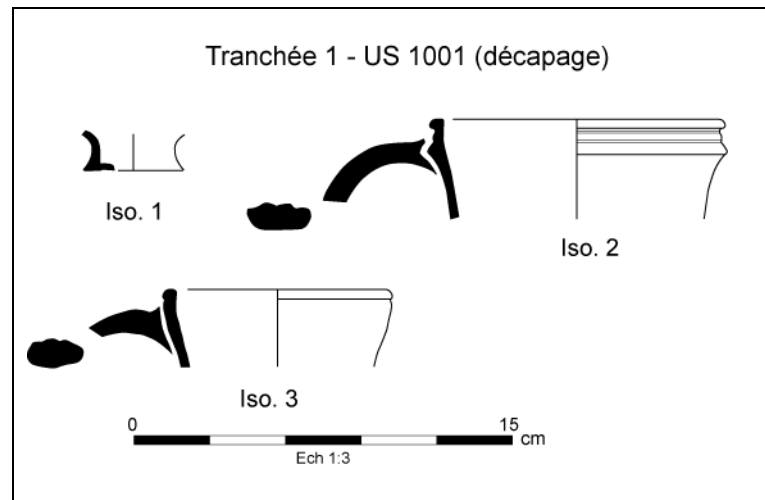


Figure 05 : poteries en grès.

La faïence (fig. 06, 07)

Après avoir été un produit de luxe durant la période moderne, la faïence se démocratise à partir du XVIII^e siècle. C'est la période où la faïence blanche connaît un engouement important et où la faïence culinaire peu couteuse à « cul noir » fait son apparition et connaît son expansion au XIX^e siècle. Cette dernière a comme particularité d'avoir une pâte rouge et un revêtement externe réalisé au brun ou violet de manganèse (Horry 2015, p. 93-109).

Les faïences présentes dans *la cour d'honneur du Château* sont des productions couvertes d'un émail blanc plus ou moins brillant. Les formes incomplètes et l'absence d'estampilles ne permettent pas d'attribuer l'origine de ces productions. Cependant, certains de ces fragments peuvent provenir de Quimper qui fut la faïencerie la plus ancienne et la plus importante. Le répertoire est varié. Les vases les plus récents, datant des XIX^e-XX^e siècles, sont des pots de toilette (une lèvre pendante, une anse et un pied annulaire, non figurés) et un bol de type « cul noir » (non figuré) pouvant être originaire des manufactures de Forges-les-Eaux (Seine-Maritime) ou de Sarreguemines en Moselle. Les autres faïences sont ornées d'un décor peint en bleu cobalt de rinceaux (Iso. 4 et 5, Fig.06 et Iso.28, Fig.07) ou de bandes (Iso. 25, Fig.07) appliqués sur de la vaisselle de table dont une assiette ou un plat (Iso. 4, Fig. 06), une coupe côtelée (Iso. 29, Fig. 07).

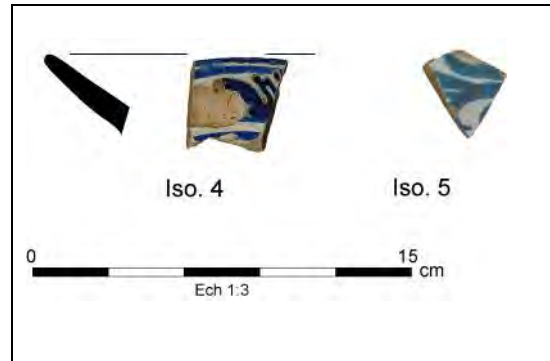


Figure 06 : faïences de la Tranchée 1.

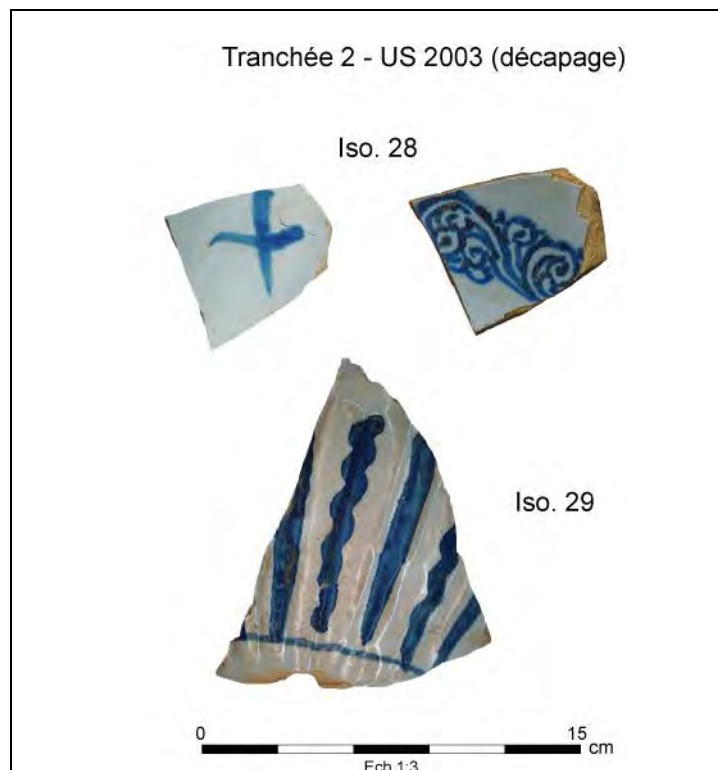


Figure 07 : faïences décorées de la Tranchée 2.

La céramique commune (fig.08, 09)

Ce sont des productions à pâte siliceuse dont leur teinte varie du beige-orangé au brun ou de couleur grise en mode de cuisson réductrice. Elles sont trop fragmentées pour pouvoir être identifiées précisément. L'approvisionnement se fait principalement auprès des centres de production de la région, en particulier, auprès de Vannes, de Lamballe (Le Guédard et Daré 2017) et de manière plus anecdotique, de Saint Jean La Poterie (Fichet de Clairfontaine *et al.*, 1996).

Ces productions sont principalement des pots et des marmites à large ouverture pouvant être pourvus d'une ou plusieurs anses, d'un vase à réserve à lèvre en bourrelet 2-7 (Iso.39, Fig.09), d'un couvercle à vasque creuse conique 2-1 (Iso.40, Fig.09) et d'un plat caréné à lèvre allongée de type 1-8 (Iso.23, Fig.08).

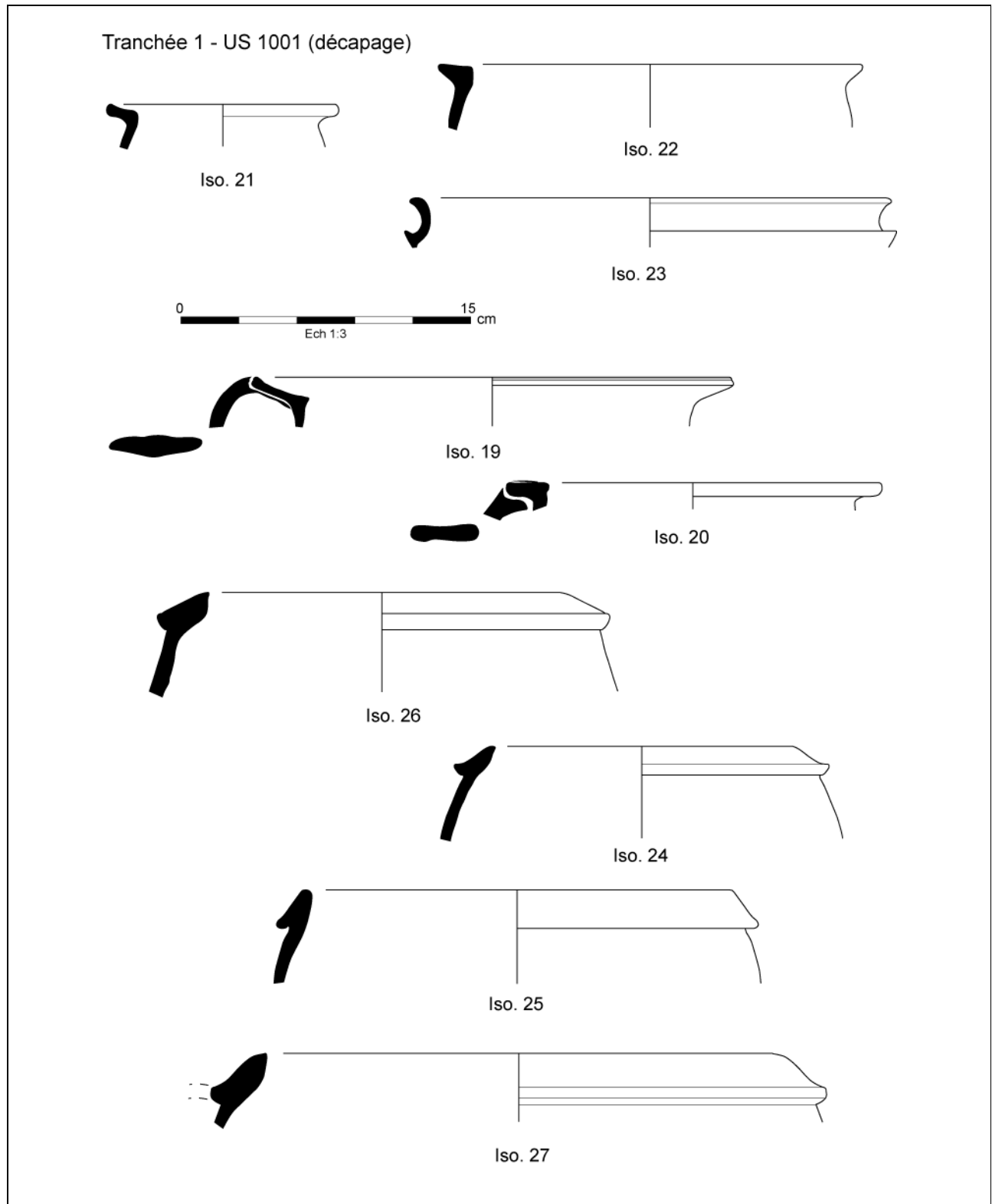


Figure 08 : pots et marmites de la Tranchée 1.

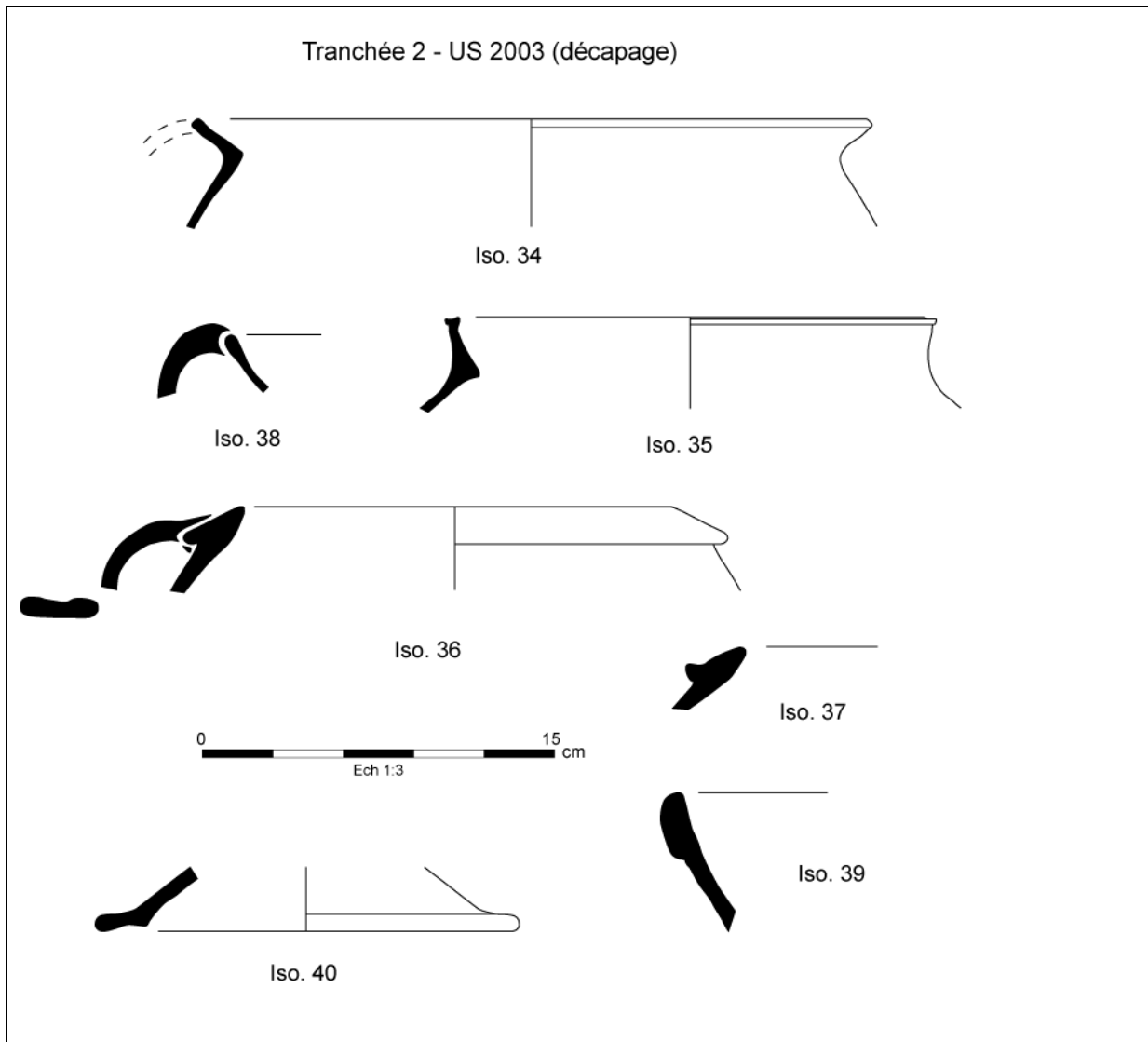


Figure 09 : marmites, vase de stockage et couvercle de la Tranchée 2.

Bibliographie (étude du mobilier)

Bertaux 1993 : BERTAUX (J.-J.) – *De l'usuel à l'inutile : poterie de Normandie XVIIIe-XXe s.*, publication du Musée de Normandie n°11, 134 p.

Bocquet-Liénard et al. 2009 : BOCQUET-LIENARD (A.), FLAMBRAD-HERICHER (A.-M.)- La vaisselle céramique en Normandie du XIVE au XVIe siècle. In , ss dir. RAVOIRE (F.) et DIETRICH (A.)- *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Age : contenus et contenants du XIVE au XVIe siècle*, CRAHM, Caen, p. 215-248.

Fichet de Clairfontaine et al. 1996 : ss dir FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.) - Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne, *Document d'Archéologique Française*, n°55, 1996, 168 p.

Gosse 2000 : GOSSE (P.) - Pipes en terre blanche de l'Europe du nord , Les pipes de la quarantaine (port antique de Pomègues), *ARHA*, 4 p.

Le Guédard et Daré 2017 : LE GUEDARD (C.) et DARE (S.) – Notice 13 : Vannes (Morbihan). HENIGFELD (Y.) (dir.) – *La céramique médiévale dans les Pays de la Loire et en Bretagne du XIe au XVIe siècle, Projet Collectif de Recherche (2012-2016) Rapport final du programme pluriannuel, Vol 2. Région Bretagne : notices de sites*, Université de Nantes, p.211-282.

Henigfeld 2017 : HENIGFELD (Y.) (dir.) – La céramique médiévale dans les Pays de la Loire et en Bretagne du XIe au XVIe siècle, *Projet Collectif de Recherche (2012-2016) Rapport final du programme pluriannuel, Vol 1. Synthèse, étude documentaire et répertoires régionaux*, Université de Nantes, 319 p.

Horry 2015 : HORRY (A.) - Poteries du quotidien en Rhône-Alpes XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles. Un panorama des techniques, des formes et des décors, *DARA* 43, 450 p.

Iceramm : iceramm.univ-tours.fr

Le Stum et Verlingue 2003 : LE STUM (P.) et VERLINGUE (B.-J.) - *Encyclopédie de céramiques de Quimper, tome 1*, éditions de la Reinette, 2003, 252 p.

Poulet 2000 : POULET (M.) – *Poteries et potiers de Puisaye et du val de Loire, XVIe-XXe siècle*, 2000, 271 p.

4. Conclusion

Ce diagnostic a révélé peu de structures mais témoigne d'un espace ayant servi principalement de lieu de circulation. L'affleurement rocheux apparaissant plus haut de part et d'autre de la cour montre que celle-ci a fait l'objet de gros travaux de terrassement, voire d'extraction de pierre pour les différents aménagements de la citadelle. L'absence de niveaux de circulation dans la partie nord-est en témoigne également. Un remblai dont le mobilier daterait du XIXe voire de la fin du XVIIIe siècle fixe la fin des phases de grand travaux. Deux accès caractérisés par des rampes ont été mis au jour témoignant de la circulation intensive des lieux jusqu'au XIXe.

Bibliographie

De Ponthaud 2014 : DE PONTAUD (M-S) – Citadelle de Port-Louis.
Étude générale en vue de l'achèvement de la restauration des parties classées
M.H, Boulogne Billancourt, 2014, 145p.

Morel 2016 : MOREL (N.) – Photogrammétrie et étude du bâti des
fortifications de Port-Louis : le bastion de la Brèche. Campagne 2016, 87p.

III. Inventaires techniques

Tableau d'inventaire des US

Tranchée	Us	Nature	description	Sous	Sur	Equivalent
1	1000	sol	cailloutis	décapage	1001	2000
	1001	remblai	niveau détritique	1000	substrat	
2	2000	sol	cailloutis	décapage	2003	1000
	2001	remblai	limon et pierres de granit	2002	2004	
	2002	aire de gâchage		2003	2001	
	2003	remblai	limon brun et déchets de taille	2000	2002	
	2004	remblai	matériaux de construction	2005	arrêt fouille	
	2005	mur		2002	2004	
	2006	remblai	niveau noir	2005	2004	
3	3001	caniveau	pavés de granit	3000	arrêt fouille	
	3002	pavage	pavés de granit	3003	3004	
	3003	remblai	limon brun et pierres de granit	3000	3002	
	3004	sol	terre battue	3003?3005?		
	3005	sol	cailloutis	3000	3004	
	3006	réseau?		3000	3003	
	3007	maçonnerie		3003	substrat	
4	4000	mur				
5	5001	remblai	sable	décapage	substrat	

Tableau d'inventaire des minutes de terrain

N° Minute	Objet	Echelle
1	pierre à pierre us 3002	1/20e

Tableau d'inventaire des photographies

N° appareil	Tranchée	Objet	Auteur
DSCN 5191-5194		emprise avant sondages	R. Battais
DSCN 5195-5204	1	us 1001	R.Battais
DSCN 5205-5209		vue générale de l'opération	R.Battais
DSCN 5210-5227	1	vue générale tranchée 1	R.Battais
DSCN 5228-5234	2	vue générale tranchée 2	G. Jouquant
DSCN 5235-5236	2	us 2003	G. Jouquant
DSCN 5237-5241	2	mur us 2005	G. Jouquant
DSCN 5242-5250	4	mur us 4000	R.Battais
DSCN 5251-5258	3	réseau us 3006	F.Lecampion
DSCN 5259-5269	2	sondage contre mur us 2005	G. Jouquant
DSCN 5270-5271	1	rebouchage tranchée	R.Battais
DSCN 5272-5278	1	vue générale	R.Battais
DSCN 5279-5284	3	caniveau us 3001	R.Battais
DSCN 5285-5288	3	réseau us 3006	F.Lecampion
DSCN 5290-5294	3	us 3004	R.Battais
DSCN 5295-5301	3	maçonnerie us 3007	R.Battais
DSCN 5302-5306	2	mur us 2005	R.Battais
DSCN 5311-5316	3	ortho us 3002	F.Lecampion
DSCN 5317-5318	5	vue générale	F.Lecampion

Tableau d'inventaire du mobilier céramique (1/2)

Diagnostic 2018: PORT-LOUIS (56) : Citadelle-basse-cour nord.

CERAMIQUE

Tranchée	Fait	US	n° identifiant	Objet, lot, vrac	Détermination	NR	NR spécialiste	datation du contexte	datation proposée	n°contenant
1		1001	1	objet	fond d'une coupelle ou d'une tasse en grès sombre	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	1
1		1001	2	objet	bord d'un pichet 10-1 en grès gris flammé	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe-XIXe s.	1
1		1001	3	objet	bord d'un pichet 4-1 en grès gris	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	1
1		1001		vrac	1 col recouvert d'une glaçure partielle bleu, 5 anses moulurées, 3 fonds, 2 panses en grès (productions de La Puisaye)	10	10	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe-XVIIIe s.	1
1		1001	4	objet	bord d'un plat ou d'une assiette en faïence décorée	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe-XIXe s.	1
1		1001	5	objet	panse en faïence blanche ornée de rinceaux peints en bleu	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe-XIXe s.	1
1		1001		vrac	1 lèvre pendante, 1 col, 1 anse ronde, 1 panse et 1 pied annulaire de pots de toilette en faïence blanche; 3 panses et 2 fonds en faïence blanche	12	5	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe-XIXe s.	1
1		1001	6	objet	bord d'assiette glaçurée brun-vert effet jaspé	4	4	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	1
1		1001	7	objet	bord d'assiette glaçurée jaune avec bandes peintes brunes et vertes (effet jaspé)	2	2	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	1
1		1001	8	objet	lèvre d'un plat glaçuré jaune	4	4	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	1
1		1001	9	objet	lèvre d'un plat glaçuré jaune	3	3	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	1
1		1001	10	objet	plat ou d'une assiette glaçuré jaune	10	10	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	1
1		1001	11	objet	lèvre d'un plat ou d'une assiette glaçuré brun-vert	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	1
1		1001	12	objet	bord d'une assiette glaçurée verte	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	1
1		1001	13	objet	lèvre d'un plat glaçuré vert	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	1
1		1001	14	objet	lèvre d'un plat ou d'une assiette glaçuré vert	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	1
1		1001	15	objet	lèvre d'un plat ou d'une assiette glaçuré vert	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	1
1		1001	16	objet	bord à lèvre déjetée en méplat d'un pot 28-6 doté d'une glaçure verte sur le dessus	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	1
1		1001	17	objet	fond doté d'une glaçure interne verte	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	1
1		1001	18	objet	lèvre droite dotée d'une glaçure interne ocre rouge	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XIXe s.	1
1		1001		vrac	15 fonds dont 1 fond avec pied d'une marmite 3-11, 41 bords d'assiettes ou de plats, 67 panses dotées d'une glaçure	123	123	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	1
1		1001	19	objet	bord avec anse d'un pot 3-1. Production de St Jean-la-Poterie	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	1
1		1001	20	objet	lèvre déversée en méplat avec anse. Production de St Jean-la-Poterie	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	1
1		1001	21	objet	bord de pot à lèvre doté d'une dépression interne d'un pot	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	1
1		1001	22	objet	bord d'un pot 2-13 à lèvre triangulaire	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe-XVIIIe s.	1
1		1001	23	objet	lèvre d'un plat?	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe-XVIIIe s.	1
1		1001	24	objet	bord rentrant de pot 6-3 ou 24-14	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe-XVIIIe s.	1

Tableau d'inventaire du mobilier céramique (2/2)

1	1001	25	objet	bord rentrant de pot 6-3	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	1
1	1001	26	objet	bord rentrant de pot 6-3	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	1
1	1001	27	objet	bord rentrant de pot 6-3	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	1
1	1001		vrac	11 lèvres de pots à bord rentrant, 3 lèvres, 31 fragments d'anses moulurées, 6 anses rondes, 4 anses bifides, 12 fonds dont 1 lenticulé et 148 panses de vases culinaires	215	215	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	1
2	2003	28	objet	panse en faïence blanche ornée de rinceaux peints en bleu	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	2
2	2003	29	objet	panse côtelée en faïence blanche ornée de bandes peintes bleues	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	2
2	2003		vrac	1 lèvre, 1 panse décorées par transfert, 3 frag. d'un bol imitant les "cul noir"	5	5	XVIIIe-XIXe s.	XIXe-XXe s.	2
2	2003		vrac	1 fond en grès gris	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XIXe s.	2
2	2003	30	objet	lèvre d'un plat ou d'une assiette glaçuré brun-vert	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	2
2	2003	31	objet	bord de plat doté d'une glaçure couvrante vert soutenu	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	2
2	2003	32	objet	bord de pot doté d'une glaçure externe verte	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	2
2	2003	33	objet	bord de pot doté d'une glaçure externe verte	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe s.	2
2	2003		vrac	3 lèvres de plats ou assiettes, 1 fond et 7 panses de vases glaçurés	11	11	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	2
2	2003	34	objet	bord avec anse d'un pot 3-1. Production de St Jean-la-Poterie	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	2
2	2003	35	objet	bord avec anse d'un pot 3-1	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	2
2	2003	36	objet	bord rentrant de pot 6-3	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	2
2	2003	37	objet	bord rentrant de pot 6-3	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	2
2	2003	38	objet	bord de pot à col tronconique d'un pot 13-14 à 2 anses ou 1 anse 3-1	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	2
2	2003	39	objet	bord en bourrelet d'un vase à réserve 2-7 à panse tronconique	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	2
2	2003	40	objet	bord de couvercle 2-1 à vasque creuse conique	1	1	XVIIIe-XIXe s.	XVIIe-XVIIIe s.	2
2	2003		vrac	3 lèvres rentrantes et 13 panses à pâte brune (productions de Saint-Jean-la-Poterie), 1 goulot, 5 fonds,	68	68	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe-XIXe s.	2
2	2003		vrac	3 panses en grès (1 gris, 1 normand et 1 engobé brun), 1 panse et 1 anse moulurée de poteries culinaires, 1	6	6	XVIIIe-XIXe s.	XVIIIe-XIXe s.	2
2	2004		vrac	3 panses et 1 amorce d'un fond de poteries culinaires	4	4	XVIIIe-XVIIIe s.	XVIIe-XVIIIe s.	2
0	2006		vrac	1 anse moulurée, 1 fragment de lèvre? et 5 panses de vases culinaires	7	7	XVIIIe-XVIIIe s.	XVIIe-XVIIIe s.	2

Tableau d'inventaire du mobilier métallique

METAL

Tranchée	US	n° identifiant	Objet, lot, vrac	Détermination	NR	(Poids)	datation	n°contenant
1	1001		objet	poids (mesure) ou balle de mousquet sectionnée en plomb	1		XVIIIe-XIXe s.	3
1	1001		lot	3 tiges (nettoie pipe) et 1 anneau en alliage cuivreux	4		XVIIIe-XIXe s.	3

Tableau d'inventaire du mobilier en verre

VERRE

Tranchée	Fait	US	n° identifiant	Objet, lot, vrac	Détermination	NR	(Poids)	datation	n°contenant
1		1001 décapage		vrac	1 amorce d'un fond et 8 fragments de verre irisés; 1 verre plat incolore (vitre?), 1 fragment verdâtre	10		XVIIIe-XIXe s.	3
2		décapage		vrac	1 fragment en verre incolore et 1 fragment en verre opaque noir	2		XVIIIe-XIXe s.	3

Tableau d'inventaire du mobilier lithique

LITHIQUE

Tranchée	Fait	US	n° identifiant	Objet, lot, vrac	Détermination	NR	(Poids)	datation	n°contenant
3		3003		objet	pièce à fusil en silex	1		XVIIIe-XIXe s.	3

Tableau d'inventaire du mobilier en terre cuite

TERRE CUITE

Tranchée	US	n° identifiant	Objet, lot, vrac	Détermination	NR	(Poids)	datation	n°contenant
1	1001		vrac	fragments de pipes en terre blanche (dont 100 fragments de tuyaux dont 8 décorés et 5 fourneaux)	105		XVIIIe-XIXe s.	1
2	2003		vrac	fragments de pipes en terre blanche (dont 8 fragmenst de tuyaux dont 8 décorés et 2 fourneaux)	13		XVIIIe-XIXe s.	2

Tableau d'inventaire du mobilier en terre cuite architecturale

TERRE CUITE ARCHITECTURALE

Tranchée	US	n° identifiant	Objet, lot, vrac	Détermination	NR	(Poids)	datation	n°contenant
1	1001		vrac	fragments de tuiles ou de carreau	7		XVIIe-XVIIIe s.	1
2	2003		objet	fragment de carreau	1		XVIIe-XVIIIe s.	2

Port-Louis, La Citadelle Basse-cour nord

Chronologie

Moderne et
contemporain

Sujets et thèmes

Edifice militaire

Mobilier

Céramique,
métallique,
verre

Des travaux de nivellement opérés dans la cour nord de la citadelle de Port-Louis lors de l'hiver 2017 ont mis au jour des maçonneries dans la zone ouest de la cour. Elles ont été identifiées comme étant une rampe d'accès limitant le fort dénivelé qui s'y présente permettant l'acheminement de marchandises vers la poudrière et magasins de stockage. Le Service Régional de l'Archéologie a alors prescrit un diagnostic archéologique dans la moitié est de la cour afin de caractériser et dater d'éventuels vestiges supplémentaires. Cette opération s'est déroulée au début du mois de septembre 2018.

Les sondages ont mis en évidence un terrassement important de cette place sans doute motivé par l'extraction de la pierre pour les travaux de gros œuvres liés au développement défensif de la citadelle. Un remblai détritique de nivellement date la fin de ces gros travaux aux alentours de la fin du XVIII^e - courant XIX^e siècle. Les restes d'un pavage ont été mis au jour dans la partie nord-ouest de la cour ainsi qu'un mur de soutènement d'une seconde rampe permettant l'accès entre la cour intérieure de la citadelle et cette basse-cour, remplacée par la suite pour des raisons esthétiques et fonctionnelles par un escalier à double volée.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr